

**Proposition d'évaluation postcommercialisation
des médicaments de l'ACMTS**

Vue d'ensemble du Programme

Septembre 2022

Table des matières

Sigles et abréviations.....	3
1. Contexte	4
1.1 Objet	4
1.2 Objectifs	5
1.3 Principes	5
1.4 Priorités	5
2. Programme d'EPCM.....	7
2.1 Clientèle	7
2.2 Centre opérationnel de l'EPCM.....	7
2.3 Réseau d'EPCM.....	9
2.4 Structure du réseau.....	11
2.5 Partenariats et collaboration.....	12
2.6 Participation des intervenants	13
3. Demandes.....	15
3.1 Priorisation	15
3.2 Processus	16
3.3 Gestion des données	17
3.4 Diffusion élargie des résultats	19
4. Modèle de financement.....	20
4.1 Financement des partenaires principaux du réseau.....	20
4.2 Financement des collaborateurs	21
5. Gestion du réseau	22
5.1 Communications au sein du réseau	22
5.2 Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances	22
5.3 Production de rapports et mesure du rendement.....	23
5.4 Équité, diversité et inclusivité	24
5.5 Transparence et confidentialité	24
5.6 Conflit d'intérêts	24
Annexe A : Canaux d'EPCM pour les décideurs.....	25

Sigles et abréviations

DP	demande de propositions
EPCM	évaluation postcommercialisation des médicaments
FPT	fédéral, provincial et territorial
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
OPS	organisation pancanadienne de santé
RIEM	Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments
SMMC	soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances

1. Contexte

En septembre 2022, l'ACMTS a lancé le Programme d'évaluation postcommercialisation des médicaments (EPCM) parallèlement au réseau d'EPCM, CoLab. CoLab met à contribution des spécialistes canadiens de la recherche appliquée, de la méthodologie et de l'analyse de données pour aider à répondre aux besoins d'EPCM des décideurs des autorités fédérales, provinciales et territoriales (FPT), pour combler les lacunes dans les données probantes sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments utilisés dans le monde réel, ainsi que pour augmenter la capacité du Canada à mener des études postcommercialisation de grande qualité. Le secteur pharmaceutique poursuit son évolution rapide, et ce travail continue de gagner en importance.

Cette vue d'ensemble donnera un aperçu du Programme d'EPCM et de son réseau innovant et dynamique.

Tirant parti des travaux fondamentaux du Réseau sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments (RIEM), [financé par les IRSC](#), le Programme d'EPCM s'appuiera sur les connaissances approfondies du cycle de vie des produits pharmaceutiques de l'ACMTS et sur ses relations de longue date avec les décideurs des autorités FPT pour réinventer ce programme.

1.1 Objet

Le Programme d'EPCM vise à fournir en temps opportun des données probantes fiables pour répondre aux demandes des principaux décideurs du domaine de la santé au sein des gouvernements FPT au sujet de l'innocuité et de l'efficacité des médicaments après leur mise en marché.

Le besoin d'un accès adéquat à des médicaments surs, efficaces et pertinents sur le plan clinique a pris de l'importance pour les systèmes de santé, en réponse aux besoins changeants en soins de santé de la population canadienne. En outre, le système d'examen réglementaire continue de gagner en agilité, le développement clinique s'accélère et les données probantes et les données qui en découlent sont de plus en plus complexes. En raison de ces avancées, il arrive que des produits fassent leur entrée sur le marché alors que leur efficacité à long terme et dans le monde réel comporte une incertitude plus importante qu'auparavant. Il est par conséquent essentiel d'adopter une approche réactive et systémique afin d'assurer l'innocuité et l'efficacité des médicaments au Canada. Ce ne sont là que quelques-unes des exigences auxquelles est soumis le système de santé actuel du Canada et qui illustrent la nécessité d'un système d'EPCM solide et coordonné.

Le Programme et le réseau décrits dans le présent aperçu adopteront une approche réactive et collaborative à l'EPCM pour répondre à certains des nombreux besoins de la population canadienne.

1.2 Objectifs

Dans cette optique, les objectifs du Programme d'EPCM sont les suivants :

- renforcer la capacité de répondre aux demandes concernant les médicaments après leur mise en marché à l'échelle pancanadienne en créant un réseau réactif et efficace de spécialistes de la recherche appliquée, de la méthodologie et de l'analyse de données capables de répondre aux besoins des décideurs à l'aide d'approches appropriées et d'assurer un juste équilibre entre la rigueur méthodologique et la rapidité;
- coordonner l'accès à l'information et aux données sur les médicaments commercialisés en facilitant la communication, la connaissance et les liens entre les spécialistes de la recherche appliquée, de la méthodologie et de l'analyse de données, les détenteurs de données, les cliniciens experts, les patients, les parties prenantes et les décideurs;
- favoriser l'application et l'utilisation (mobilisation des connaissances et mise en œuvre) des données probantes et des renseignements postcommercialisation pour appuyer les processus décisionnels par l'intermédiaire d'une approche centralisée;
- créer une culture d'amélioration constante de la qualité des réponses aux demandes;
- cultiver des partenariats d'EPCM aux échelles nationale et internationale pour définir et simplifier les processus afin d'améliorer l'évaluation postcommercialisation.

L'ACMTS reconnaît que l'atteinte de ces objectifs nécessitera une volonté d'apprendre et de s'adapter. Ces apprentissages ainsi qu'un engagement à être réactif et transformateur feront en sorte que le Programme d'EPCM sera un service fiable et précieux.

1.3 Principes

Le Programme et le réseau fonctionneront en suivant les principes suivants :

- accent sur les besoins de la clientèle (consulter la liste de la clientèle du Programme à la section 2.1);
- rapidité;
- pertinence;
- qualité et rigueur des données probantes;
- collaboration.

1.4 Priorités

Alors que le rythme des changements dans le domaine des soins de santé continue de s'accélérer, le besoin d'un programme d'EPCM plus opportun, éclairé et intégré est devenu encore plus grand. Faisant partie intégrante du cycle de vie des médicaments, l'ACMTS est bien outillée pour créer un tel programme, car elle est très bien renseignée (par l'intermédiaire de divers canaux; consulter l'annexe A pour de plus amples renseignements) sur le climat actuel des soins de santé, de même que sur les besoins du système en matière de données probantes et d'information. Comme l'ACMTS, le Programme d'EPCM est également conçu pour répondre à l'évolution rapide des attentes, aux changements des priorités gouvernementales et aux besoins persistants à combler en matière de données probantes. Le centre opérationnel de l'EPCM agira comme un centre de coordination qui recueillera sans cesse les commentaires des décideurs et adaptera continuellement les priorités du Programme.

Les priorités du Programme d'EPCM ont été établies à la lumière d'entrevues menées auprès d'informateurs clés et d'un dialogue permanent avec un large éventail d'experts, de partenaires de la santé et de décideurs des autorités FPT. Grâce à ces échanges précieux, les volets d'importance suivants ont été déterminés :

- création d'un processus de réponse aux demandes convivial, réactif et rapide;
- analyses et examens de données probantes rapides et ciblés permettant de donner une idée de l'utilisation et de l'adoption des traitements dans les divers domaines thérapeutiques et par indication, par province ou territoire et dans l'ensemble du pays;
- soutien dans la gestion et l'harmonisation des listes des médicaments assurés au pays, notamment en relayant des conseils et des orientations des autres provinces ou territoires;
- données intégrées et accessibles servant à produire des données probantes utiles aux processus décisionnels;
- études prospectives observationnelles pour appuyer, renforcer et, au besoin, réévaluer les décisions de remboursement à la lumière de données du monde réel;
- application et mobilisation des connaissances de façon ciblée et continue, afin d'optimiser l'utilisation des données probantes produites dans le réseau et d'en étendre l'incidence et les bénéfices possibles;
- surveillance de la chaîne de développement pharmaceutique et des changements dans le secteur pharmaceutique, et production de rapports à ce sujet afin que les autorités sanitaires soient bien placées pour traiter de façon proactive les enjeux imminents qui touchent les systèmes de santé;
- évaluation pertinente du secteur pharmaceutique en constante évolution, y compris de l'apparition de nouveaux traitements et de nouvelles méthodes.

2. Programme d'EPCM

L'EPCM est un programme de l'ACMTS qui offre des services reposant sur les demandes provenant de sa clientèle : décideurs du secteur de la santé au sein des gouvernements FPT et certains organismes indépendants. Ce programme est un service de base offert par l'ACMTS et, comme toutes les autres activités de l'ACMTS, il relèvera de la Conférence des sous-ministres de la Santé par l'intermédiaire de son conseil d'administration.

2.1 Clientèle

Les clients présenteront leurs demandes par l'intermédiaire du Programme d'EPCM, qui fera alors appel à un réseau d'experts afin de leur fournir des données probantes pour les soutenir dans leur processus décisionnel.

Clientèle du Programme d'EPCM :

- Santé Canada;
- les programmes fédéraux d'assurance médicaments;
- l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC);
- les décideurs des autorités provinciales et territoriales;
- l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS);
- l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP);
- le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB).

De plus, étant donné la place qu'occupe l'ACMTS dans le système d'examen et d'autorisation des médicaments, elle peut avoir connaissance des produits pharmaceutiques qui sont soumis aux fins d'évaluation réglementaire et des technologies de la santé. Dans certains cas, l'ACMTS peut être en mesure d'anticiper les besoins en matière de données probantes des décideurs des autorités FPT, de les consulter et de présenter des demandes au Programme d'EPCM en leur nom.

L'ACMTS évaluera régulièrement le Programme d'EPCM et pourra envisager d'ajouter de nouveaux clients qui pourraient également présenter des demandes au Programme.

2.2 Centre opérationnel de l'EPCM

Le centre opérationnel de l'EPCM est une équipe dédiée au sein de l'ACMTS. Ses responsabilités sont les suivantes :

- recevoir les demandes et effectuer les premiers ajustements avec le client;
- circonscrire davantage le sujet et recueillir des renseignements supplémentaires auprès du client, puis préparer le dossier du sujet;
- procéder à une évaluation de la faisabilité de la demande pour s'assurer de disposer des données, des systèmes et de l'expertise nécessaires et cerner les autres conseils et directives d'experts nécessaires, au besoin;
- cerner et sélectionner l'équipe idéale de réponse à la demande et assurer la coordination de la collaboration des partenaires et des collaborateurs au sein de CoLab;
 - préparer l'énoncé descriptif du travail à effectuer pour l'équipe de réponse à la demande;

- superviser le processus de réponse à la demande et l'adapter, au besoin;
- assurer une diffusion en temps opportun des rapports et de tous les résultats des demandes aux demandeurs et à tous les autres décideurs des autorités FPT;
- faciliter les liens à du soutien supplémentaire, dont la Stratégie de recherche axée sur le patient et le Réseau de recherche sur les données de santé des IRSC et l'expertise interne de l'ACMTS, comme ses équipes de participation des patients, de soutien à la mise en œuvre et de mobilisation des connaissances (SMMC), de données probantes du monde réel, de consultation scientifique et d'examen des médicaments.

Le centre opérationnel de l'EPCM ne produira aucune donnée probante comme telle pour appuyer les demandes et ne recueillera ni ne détiendra aucune donnée. Il agira comme une plaque tournante, assurant les liens entre les personnes et les processus, et travaillera en collaboration pour maximiser l'efficacité du réseau, notamment en assurant une collaboration avec les partenaires de la santé pour repérer des données probantes pertinentes et y avoir accès.

2.2.1 Équipe opérationnelle de l'EPCM de l'ACMTS

Cette équipe est menée par le directeur et est collectivement responsable de la conception et de la mise en œuvre du Programme. Elle effectue des évaluations de la faisabilité, assure la gestion de la portée et des ajustements des nouvelles demandes, assure la supervision du réseau et de ses partenaires principaux, collaborateurs du réseau et collaborateurs spéciaux, et fait rapport sur le rendement et les résultats du réseau. Les membres de cette équipe seront un point de jonction important avec les nombreux programmes, services et employés de l'ACMTS.

2.2.2 Comité consultatif d'EPCM

Le Comité consultatif d'EPCM est un groupe pluridisciplinaire qui offrira des conseils en matière d'EPCM, comme sur l'interprétation des tendances pharmaceutiques et leurs répercussions sur le Programme d'EPCM, dont les méthodes actuelles et émergentes, sur le repérage d'une expertise spécialisée pour combler des lacunes méthodologiques et liées au sujet et sur l'aide à l'évaluation des réponses proposées à des demandes complexes et probablement inhabituelles. Il fournira également des conseils sur la participation des patients, des cliniciens et de l'industrie.

Le Comité sera composé de décideurs FPT, de spécialistes principaux en recherche appliquée, en méthodologie ou en analyse, de patients ou d'aidants, de cliniciens, de représentants de l'industrie et d'employés du centre opérationnel de l'EPCM. La taille et la composition du Comité refléteront une volonté d'être agile, de s'adapter dans son fonctionnement aux changements qui surviennent dans le domaine des produits pharmaceutiques et de positionner l'ACMTS de façon qu'elle puisse répondre aux besoins des décideurs en matière de données probantes et ainsi favoriser des soins prêts pour l'avenir. Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau d'EPCM se choisiront un représentant qui assistera également aux réunions du Comité.

Pour de plus amples renseignements sur le Comité consultatif, consulter le *Mandat du Comité consultatif d'EPCM*.

2.3 Réseau d'EPCM

Ce réseau comprendra les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau ainsi que les collaborateurs spéciaux. Les membres du réseau actuel ont été repérés et choisis par l'intermédiaire d'une demande de propositions (DP) afin de créer un groupe solide et complémentaire d'équipes et d'experts qui apportent une expertise méthodologique diversifiée, une capacité de gestion de données ainsi qu'une volonté et une capacité de travailler à l'intérieur des paramètres du Programme d'EPCM. Les partenaires principaux du réseau seront choisis par l'intermédiaire d'un processus concurrentiel qui comprendra un examen des propositions effectué par un comité d'examen ad hoc. Pour de plus amples renseignements sur l'admissibilité et le processus de soumission des propositions en vue d'obtenir une subvention comme partenaire principal du réseau d'EPCM ou une convention d'offre à commandes comme collaborateur du réseau, consulter les *documents relatifs aux DP d'EPCM*. Tous les demandeurs non retenus pourront soumettre de nouveau leur candidature aux prochaines DP.

2.3.1 Partenaires principaux du réseau et collaborateurs du réseau

Les chercheurs, les analystes de données, les spécialistes en méthodologie et autres experts intéressés par l'EPCM et qui veulent devenir un partenaire principal ou un collaborateur du réseau CoLab devront soumettre une proposition. Les propositions reçues seront examinées par un comité d'examen ad hoc.

Les équipes intéressées au Programme d'EPCM peuvent poser leur candidature comme :

- partenaire principal du réseau;
- collaborateur du réseau.

Les **partenaires principaux du réseau** sont des équipes de spécialistes en recherche appliquée, en méthodologie ou en analyse de données qui forment une équipe déjà établie ou nouvellement créée (consulter la prochaine section pour en savoir davantage sur l'expertise). Les partenaires principaux du réseau reçoivent une subvention d'une durée de trois ans et sont les piliers du réseau d'EPCM. Ces équipes travailleront indépendamment ou en collaboration avec d'autres partenaires principaux ou collaborateurs du réseau afin d'utiliser les méthodes les plus appropriées et de fournir des données probantes aux décideurs. Pour chaque demande, les équipes appropriées seront déterminées par le centre opérationnel de l'EPCM et, parfois, ce dernier pourrait réunir plusieurs partenaires principaux du réseau pour discuter d'une collaboration éventuelle dans le cadre d'une demande en particulier. Les partenaires principaux du réseau devront s'assurer que leurs équipes ont la capacité de répondre aux demandes qui se présenteront tout au long de la période de subvention, de même que l'expertise méthodologique appropriée. Le nombre de demandes auxquelles chaque partenaire principal du réseau aura à répondre peut varier d'une année à l'autre; toutefois, chaque subvention précisera les exigences minimales ainsi que le nombre maximal de demandes. Si un partenaire principal du réseau en a la capacité et peut répondre à un nombre plus élevé de demandes que ce qui est établi dans la convention de subvention, l'équipe peut être admissible à recevoir des fonds supplémentaires sous la forme de contrats ponctuels.

Les **collaborateurs du réseau** possèdent une expertise technique, méthodologique ou connexe particulière (provenant généralement des méthodes décrites dans la prochaine section) et se verront octroyer des contrats d'un ou deux ans avec la possibilité de le renouveler à deux reprises. Ils feront également partie du réseau d'EPCM, et le centre

opérationnel de l'EPCM les tiendra informés des demandes entrantes qui sont dans leur champ d'expertise. Les collaborateurs du réseau puiseront dans les fonds disponibles dans leur contrat, semblable à une avance sur honoraires, et seront invités à répondre à un nombre minimal de demandes pendant la durée du contrat.

L'expertise méthodologique et les connaissances spécialisées que l'on demande aux partenaires principaux et aux collaborateurs du réseau peuvent évoluer au fil du temps. Le centre opérationnel de l'EPCM assurera une surveillance continue des tendances thérapeutiques dignes d'intérêt et des méthodes novatrices et recherchera des experts de ces domaines. Le Programme d'EPCM tirera également parti d'un savoir précoce par l'intermédiaire de l'accès de l'ACMTS aux tendances en matière de médicaments émergents et aux programmes de développement clinique pour repérer les nouvelles méthodologies.

À mesure que le système de santé du Canada évolue, il en va de même de l'expertise méthodologique des partenaires principaux du réseau requise pour répondre aux besoins des décideurs. Les équipes de recherche appliquée sont pluridisciplinaires et ont les ressources et la capacité nécessaires pour effectuer des analyses et des examens rapides dans de multiples sources de données. Certaines équipes ont la capacité d'effectuer des métaanalyses et des métaanalyses en réseau pour les mesures des critères d'évaluation de l'innocuité et de l'efficacité. Comme la gestion des listes des médicaments assurés est une priorité, on privilégie l'expertise dans les analyses de l'innocuité et de l'efficacité des médicaments dans le monde réel et les analyses statistiques et d'utilisation des médicaments. L'accent sera mis continuellement sur les besoins à venir du système de santé et l'arrivée des nouveaux médicaments; il y aura donc un besoin en matière d'expertise pour créer et mener des études de cohorte prospectives sur l'innocuité et l'efficacité des médicaments et d'expérience dans les méthodes analytiques nouvelles et actuelles pour étudier ces données. Puisque le Programme d'EPCM examine plus particulièrement l'innocuité et l'efficacité, des capacités et une expertise dans ces deux domaines seront requises. En ce qui concerne l'efficacité en particulier, des équipes devront évaluer et valider des critères d'évaluation cliniques et évaluer des sujets liés à l'efficacité et en faire rapport. Par exemple, si l'utilisation d'un médicament vise à réduire l'utilisation des soins de santé ou les hospitalisations, des équipes peuvent être appelées à vérifier si ces économies pour le système de santé et ces améliorations de l'expérience patient peuvent être démontrées dans le monde réel. D'éventuels partenaires principaux du réseau auront la possibilité d'approfondir ces sujets et de proposer des champs d'activité qui vont au-delà de ceux décrits dans le présent document qui aideront le Programme d'EPCM à atteindre ses objectifs.

On ne s'attend pas à ce qu'une équipe possède une expertise méthodologique dans tous ces domaines, mais collectivement, le réseau comprendra une source riche et variée de compétences et de capacités permettant de répondre aux demandes liées à l'innocuité et à l'efficacité de manière scientifiquement rigoureuse et solide et en temps opportun.

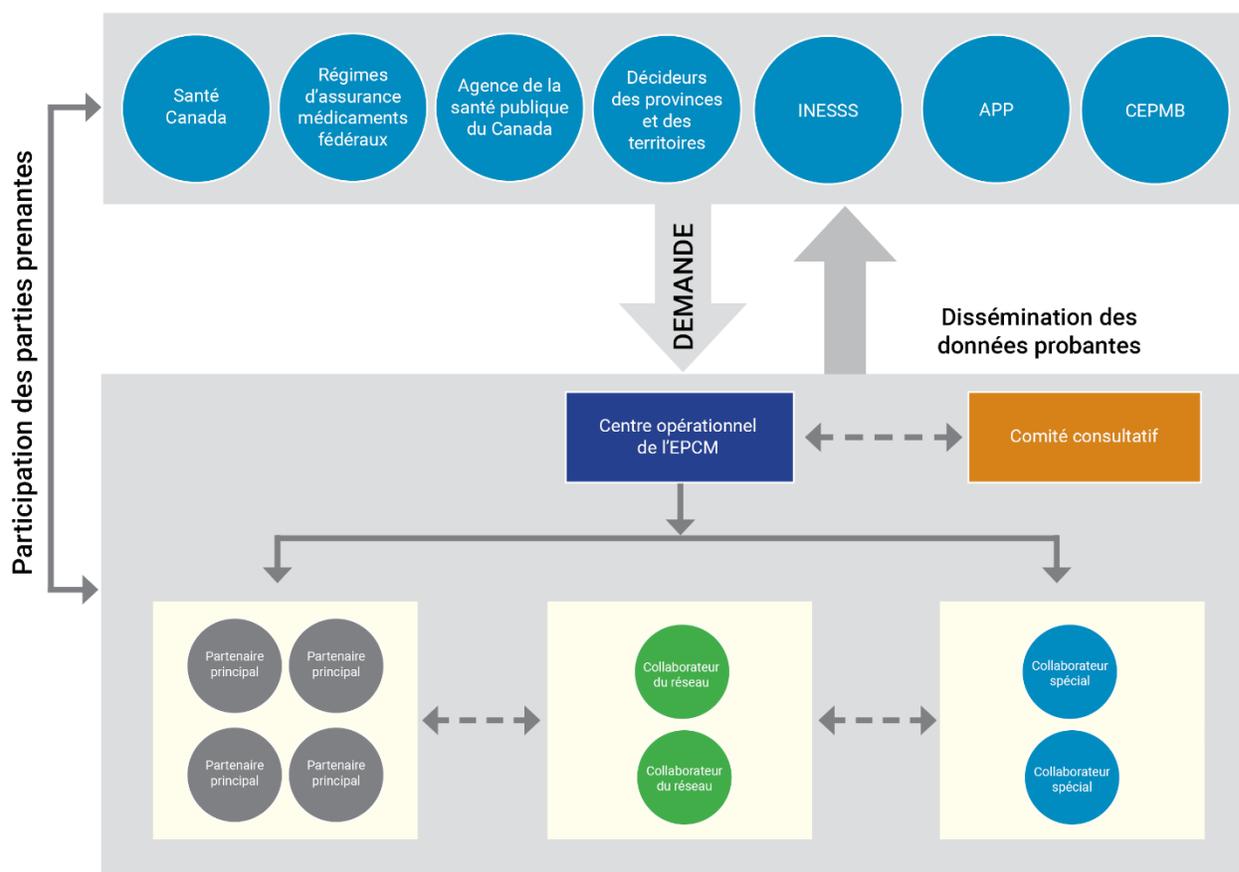
Pour de plus amples renseignements sur la durée des subventions et des contrats, consulter la DP. Les partenaires seront admissibles à une nouvelle demande de fonds à la fin de leur cycle de financement au moment où les DP sont lancées et que de nouveaux partenaires et collaborateurs potentiellement intéressés sont également invités à soumettre une proposition.

2.3.2 Collaborateurs spéciaux

En présence de demandes complexes ou de demandes exigeant des compétences supplémentaires ne faisant pas partie de son réseau, le centre opérationnel, avec la contribution du Comité consultatif d'EPCM au besoin, peut choisir de retenir les services de collaborateurs spéciaux. Le Programme envisagera spécifiquement de recourir aux services de chercheurs en début de carrière, dont ceux qui reçoivent une subvention pour la formation en recherche sur la santé des IRSC pour poursuivre le développement des capacités dans l'espace des évaluations postcommercialisation. Les collaborateurs spéciaux nécessaires seront désignés à partir du réseau de spécialistes en recherche appliquée, en méthodologie ou en analyse de données établi par l'ACMTS, de même qu'à partir de ceux mentionnés par les partenaires principaux du réseau.

2.4 Structure du réseau

Figure 1 : Structure du réseau d'évaluation postcommercialisation des médicaments



APP = Alliance pancanadienne pharmaceutique; CEPMD = Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés; EPCM = évaluation postcommercialisation des médicaments; INESSS = Institut national d'excellence en santé et en services sociaux

2.5 Partenariats et collaboration

Avec l'appui du centre opérationnel de l'EPCM, les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau seront encouragés à tirer parti des relations pancanadiennes actuelles et d'autres organismes canadiens de données et de données probantes du monde réel. Au sein de l'ACMTS, le Programme d'EPCM travaillera à devenir un centre de coordination qui cerne les besoins en matière de données pour les demandes provenant des décideurs et collabore avec des groupes au courant des sources de données (p. ex., Réseau de recherche sur les données de santé Canada) et ceux qui détiennent des données (p. ex., Institut canadien d'information sur la santé, Statistique Canada, groupes de recherche, équipes de CoLab).

Des partenaires de données faciliteront l'accès aux données et amélioreront la connectivité aux réseaux de données. Parmi les partenaires de données, on trouve :

- l'Institut canadien d'information sur la santé;
- Statistique Canada;
- le Réseau de recherche sur les données de santé Canada;
- IQVIA;
- des groupes de recherche financés par les gouvernements provinciaux;
- des groupes internationaux, c'est-à-dire MarketScan.

Parmi d'autres partenariats qui pourraient apporter une expertise et une perspective supplémentaires, on trouve :

- l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- des cliniciens et des sociétés ou des réseaux cliniques;
- des organismes de patients, d'aidants ou communautaires;
- d'autres partenaires et collaborateurs pertinents.

Le Programme d'EPCM s'efforce de tirer parti des relations actuelles de l'ACMTS avec les organisations pancanadiennes de santé (OPS), lorsque c'est possible, pour améliorer l'efficacité des ressources et des capacités de données existantes. Le rayonnement de l'ACMTS au sein de ce réseau d'OPS augmentera également la portée et l'intérêt potentiel de la diffusion des résultats produits par CoLab. Beaucoup de décideurs au sein du système de santé auront des priorités similaires en matière de questions de politique, et l'amélioration de l'accès aux données probantes entre les OPS profitera à bon nombre d'entre eux.

Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau devront également s'efforcer de collaborer avec le programme de subvention pour la formation en recherche sur la santé des IRSC et ses titulaires de subvention pour continuer de renforcer les capacités d'EPCM et de perfectionner les chercheurs et les analystes en début de carrière. En outre, les membres du réseau CoLab se rencontreront à la réunion annuelle d'EPCM, organisée dans le cadre du Symposium de l'ACMTS, pour discuter des tendances, des méthodes ou d'autres questions connexes émergentes dans le secteur pharmaceutique.

Dans la mesure du possible, la collaboration entre le réseau et l'industrie (pharmaceutique et assureurs privés) sera encouragée pour permettre une production et une diffusion plus coordonnées de données d'EPCM utilisées pour guider le remboursement, la réévaluation et la prise de décisions.

2.5.1 Collaborations et partenariats internationaux

Au besoin, les travaux d'EPCM peuvent tirer avantage des relations internationales. Les collaborations et les partenariats à l'échelle internationale peuvent élargir l'accès aux données, les connaissances en méthodologie, etc. Voici des exemples de partenaires internationaux (tous les liens mènent vers des sites en anglais) :

- [ENCePP](#), ou le Réseau européen des centres de pharmacoépidémiologie et de pharmacovigilance (France);
- le [consortium SIGMA](#) (Europe);
- [Sentinel](#) (États-Unis);
- [DARWIN EU](#), ou le Data Analysis and Real-World Interrogation Network;
- [OHDSI](#), ou l'Observational Health Data Sciences and Informatics (États-Unis).

Les collaborateurs internationaux ne sont pas admissibles au financement offert par le Programme d'EPCM, et toute activité de collaboration suivra les modalités précisées par Santé Canada et l'ACMTS.

2.6 Participation des intervenants

2.6.1 Participation des patients et des aidants

Comme l'ACMTS s'engage à inclure le vécu des patients dans ses travaux, les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau devront indiquer leur expérience et leur capacité à mettre à contribution les patients et les aidants dans les demandes, systématiquement ou au besoin. Il peut s'agir de patients participant à des comités directeurs et à des groupes de travail de projet, comme des membres d'équipes de recherche qui fournissent un examen ou une consultation d'experts ou des courtiers de connaissances, qui fournissent des observations sur des communautés touchées en particulier ou des liens avec ces communautés. Les patients pourraient participer à la détermination des questions de recherche, aux critères d'évaluation pertinents, aux analyses des résultats, aux examens des rapports et à des exposés comme coprésentateurs. Les équipes peuvent également intégrer des données probantes existantes sur le vécu des patients concernant un aspect précis lié à une demande, ou examiner les priorités des patients relevées par des organismes qui interagissent directement avec les intérêts des patients. Pour de plus amples renseignements sur l'approche de l'ACMTS quant à la participation des patients, veuillez consulter le [cadre pour la participation des patients](#). L'intégration de conseils provenant d'autres organismes — dont, notamment, la Stratégie de recherche axée sur le patient des IRSC — est recommandée.

Le centre opérationnel de l'EPCM et l'équipe de participation des patients de l'ACMTS sont accessibles au réseau pour soutenir et faciliter la participation des patients tout au long du processus de réponse aux demandes. Le Programme d'EPCM reconnaît que certaines demandes rapides et urgentes ne laissent pas suffisamment de temps pour assurer une participation des patients; toutefois, le Programme déploiera des efforts pour mettre en œuvre un processus centralisé d'activités de consultation des patients pour les demandes dont l'échéance est plus longue.

Par ailleurs, parmi les membres du Comité consultatif d'EPCM, on compte des patients et des aidants qui apporteront leur perspective au Programme et aux demandes particulières dans le cadre des discussions. La participation des patients au Comité consultatif d'EPCM appuie la reddition de comptes à la population et la transparence et contribue à faire en sorte que les demandes effectuées soient en rapport avec les préoccupations des patients. Les membres patients peuvent plaider en faveur de réseaux de recherche conviviaux pour les participants et tisser des liens avec des réseaux de pairs et des communautés de patients difficiles à joindre.

2.6.2 Participation des cliniciens

Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau devront également décrire la faisabilité et la capacité de communiquer avec des cliniciens dans l'exécution de leurs travaux concernant une demande donnée et de rendre compte de toute participation de cliniciens en particulier qui survient pendant qu'ils répondent à la demande.

Parmi les membres du Comité consultatif d'EPCM, on compte également des cliniciens qui apporteront leur perspective et leur expérience cliniciennes au Programme et aux demandes particulières dans le cadre des discussions.

L'équipe d'EPCM de l'ACMTS peut aider les partenaires et les collaborateurs du réseau à tirer parti de son réseau actuel de cliniciens pour les demandes d'envergure ou complexes.

3. Demandes

3.1 Priorisation

Le centre opérationnel tiendra une liste dynamique de priorités reposant sur les demandes des autorités FPT relevées par l'intermédiaire de la fonction du SMMC de l'ACMTS, ses divers comités et son programme d'analyse prospective, représentatif des nouveaux traitements et des technologies perturbatrices, des nouvelles méthodes et de l'évolution des besoins pharmaceutiques (consulter l'annexe A pour en savoir davantage). Ces priorités seront transmises à CoLab et permettront des approches proactives et guideront la priorisation des demandes si, à un moment ou à un autre, le volume de demandes dépasse la capacité du réseau.

De plus, l'EPCM tirera parti du positionnement actuel de l'ACMTS dans le système de santé et de ses relations avec Santé Canada pour s'employer à obtenir une approche plus systématique pour indiquer les problèmes d'innocuité et d'efficacité potentiels signalés au moment de l'émission d'un avis de conformité ou de la réévaluation d'un avis de conformité avec conditions pour orienter les demandes proactives à court et à long terme. Les relations de collaboration avec les fabricants de produits pharmaceutiques permettront également d'informer le réseau sur les nouvelles thérapies, méthodologies et priorités potentielles relatives aux politiques sur la santé.

Pour répondre aux besoins du processus décisionnel tout au long du cycle de vie des médicaments, le centre opérationnel de l'EPCM collaborera avec des partenaires FPT et l'Alliance pancanadienne pharmaceutique pour faciliter la mise de l'avant des demandes pertinentes. Les partenaires FPT pourraient tirer profit des demandes aussi bien réactives que proactives liées aux questions plus urgentes d'élaboration de politiques, de même qu'aux demandes proactives plus stratégiques visant à améliorer la gestion des listes des médicaments assurés. Les décideurs, individuellement ou collectivement, peuvent tirer profit d'une analyse plus rapide pour appuyer des conditions ou des décisions de remboursement et peuvent également considérer les demandes à plus long terme comme étant une des sources potentielles de données probantes utilisées pour soutenir leurs actions.

Aux premiers stades du Programme, un processus de priorisation sera établi et transmis au réseau et aux partenaires de la santé, dont les décideurs, accompagné de commentaires et d'éléments d'orientation. La priorisation sera employée pour assurer une gestion efficace de l'entrée des demandes et de la capacité du réseau. L'ACMTS visera à assurer un équilibre entre le volume des demandes rapides et celui des demandes systémiques plus importantes pour veiller à ce que les sujets les plus pertinents soient abordés.

Le Programme s'efforcera également d'atteindre un équilibre entre les demandes qui portent surtout sur l'innocuité et celles portant surtout sur l'efficacité. En définitive, l'équilibre sera dicté par les besoins des décideurs et pourra être ajusté en réponse à l'ordre de priorité des besoins qui se présentent, particulièrement lorsqu'il s'agit de questions d'innocuité qui exigent une action rapide.

3.2 Processus

Le processus de présentation des demandes se résume par les étapes suivantes (représentées à la Figure 2) :

- **Présentation d'une demande** — Les décideurs pourront présenter des demandes par l'entremise du site Web de l'ACMTS. Les demandes peuvent également passer par le dialogue permanent au sein des comités de l'ACMTS ou par le réseau de SMMC. (La liste de la clientèle du Programme d'EPCM se trouve à la section 2.1.) Le centre opérationnel de l'EPCM accusera réception des demandes dans les deux jours ouvrables.
- **Portée et ajustements** — Le centre opérationnel de l'EPCM effectuera un premier appel d'ajustement auprès du client pour demander des précisions et recueillir tout renseignement supplémentaire nécessaire. Un dossier thématique sera créé et présenté au client.
- **Évaluation de la faisabilité** — Le centre opérationnel de l'EPCM amorcera une évaluation de la faisabilité et désignera les équipes appropriées de spécialistes en recherche appliquée, en méthodologie et en analyse de données du réseau et précisera l'accès aux données requises ou les lacunes potentielles en matière de données.

Dans le cas des demandes complexes, le centre opérationnel peut faire appel à une équipe d'évaluation possédant une expertise en méthodologie, en recherche appliquée et en politiques de santé pour recueillir des commentaires supplémentaires.

À cette étape, un dernier appel d'ajustement sera effectué auprès du client.

- **Formation de l'équipe de réponse** — Le centre opérationnel désignera une équipe de réponse du réseau adaptée aux besoins de la demande présentée. Toutes les décisions seront communiquées à CoLab avant de convoquer une réunion des membres choisis et consentants de l'équipe de réponse et avant que les travaux commencent pour émettre les contrats, le cas échéant.

Comme le Programme d'EPCM mettra l'accent sur la collaboration, l'équipe de recherche idéale pour toute demande pourrait être formée de partenaires principaux, de collaborateurs du réseau et de collaborateurs spéciaux. Les personnes et les équipes seront choisies et mises en relation par l'intermédiaire du centre opérationnel pour constituer une équipe propre à la demande reposant sur l'expertise méthodologique et les besoins en matière de données. Tous les livrables et les responsabilités précises seront établis à la réunion préliminaire de l'équipe de réponse de la demande.

L'équipe de réponse désignée aura accès à un dossier partagé situé sur le site de partage de fichiers SharePoint de l'ACMTS pour faciliter le partage d'information, de gabarits, de rapports, etc.

- **Production de données probantes** — L'équipe de réponse produira des données probantes et analysera les données probantes existantes dans le but de soutenir le processus décisionnel. Tout au long de cette étape, le centre opérationnel suivra régulièrement l'avancement des travaux pour s'assurer que les résultats de la demande soient fournis dans les délais prévus. Les demandeurs recevront également des mises à jour régulières, de même qu'un partage de résultats préliminaires, lorsque c'est possible.

Exemples de livrables :

- Livrable 1 : protocole de traitement de la demande
- Livrable 2 : plan d'accès aux données
- Livrable 3 : plan d'analyse statistique

- Livrable 4 : rapport d'étude préparé par l'équipe de réponse (et le partenaire de données, le cas échéant)
- **Résultats de l'étude** — L'équipe de réponse présentera un rapport de l'étude à l'équipe d'EPCM en utilisant les gabarits de produits d'EPCM pour les différents types de produits. Par la suite, le centre opérationnel examinera et soumettra le rapport au demandeur. Des rencontres peuvent ensuite avoir lieu pour discuter des besoins du demandeur en matière de demandes de suivi, de diffusion des connaissances, etc.

Avec l'accord du demandeur, et à la discrétion de l'ACMTS, l'EPCM partagera les rapports avec d'autres décideurs des autorités FPT et les publiera sur le site Web de l'ACMTS.

6.1 Demandes ultérieures — Si une nouvelle demande survient au moment de la production des rapports, l'équipe d'EPCM collaborera avec l'équipe de réponse et déterminera si des ressources supplémentaires sont nécessaires pour répondre à cette nouvelle demande. Chaque nouvelle demande sera soumise au même processus d'évaluation de la faisabilité et de portée et ajustements. Le cas échéant, de la documentation reflètera ces considérations pour s'assurer que l'équipe de réponse, l'équipe opérationnelle et le demandeur ont l'heure juste concernant les attentes.

- **Diffusion des connaissances** — Une fois qu'un rapport est préparé et validé par le centre opérationnel de l'EPCM, ce dernier le soumet au client et coordonne toute discussion ou mesure de suivi avec l'équipe de réponse, y compris la diffusion élargie aux décideurs pour soutenir le processus décisionnel ou la production d'outils d'application des connaissances par l'équipe de SMMC de l'ACMTS. Une fois le rapport de la demande terminé, les partenaires et les collaborateurs du réseau sont invités à publier leurs travaux dans des revues à comité de lecture et des comptes rendus de conférences. (Pour de plus amples renseignements, consulter la section 3.4.)

3.3 Gestion des données

Le Programme d'EPCM s'engage à promouvoir un réseau de collaboration qui veille à ce que les décideurs aient accès aux renseignements adéquats requis pour prendre des décisions fondées sur des données probantes en temps voulu.

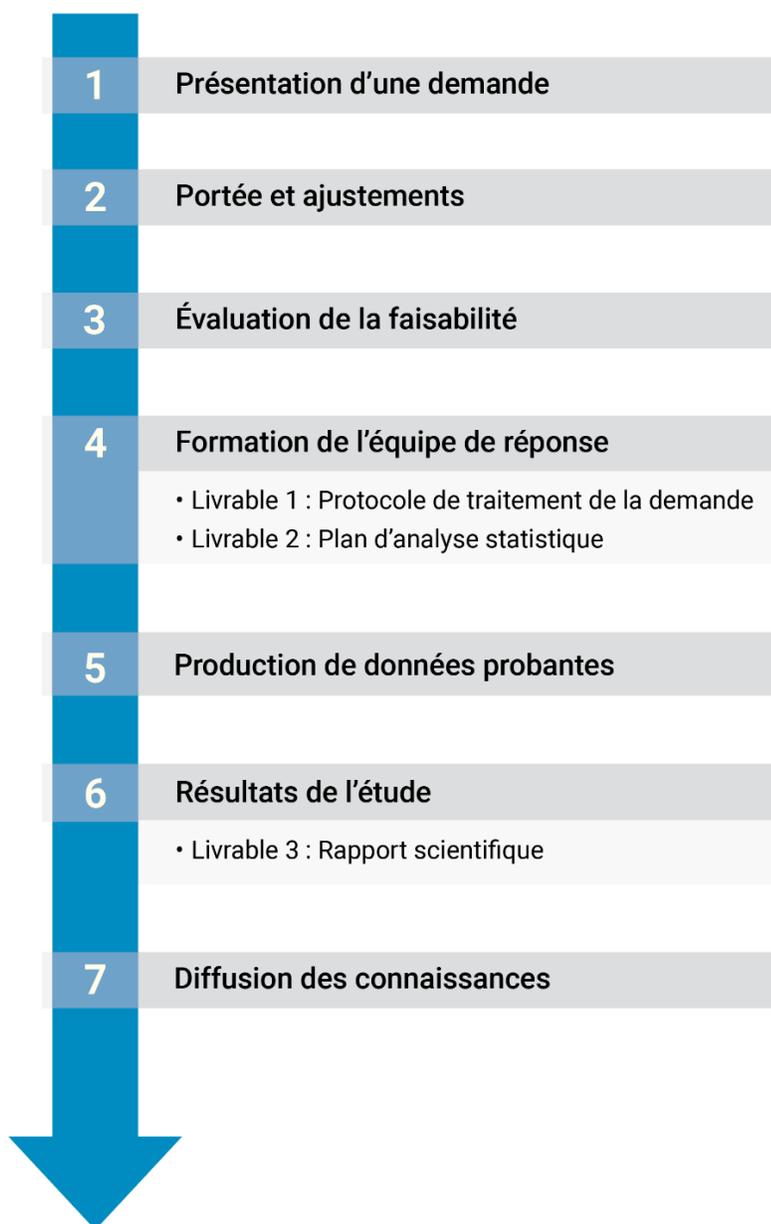
Comme l'ACMTS n'est pas un détenteur de données, mais qu'elle reconnaît que l'accès aux données constitue un facteur de réussite crucial dans l'atteinte des objectifs du Programme d'EPCM, le mandat du centre opérationnel de l'EPCM sera d'assurer la satisfaction, la coordination et la gestion des besoins en matière d'accès aux données du réseau en tirant parti de ses relations avec des partenaires de données, de même que des données que les chercheurs du réseau lui fournissent.

Il incombera aux partenaires principaux et aux collaborateurs du réseau d'assurer le stockage et la gestion des données externes (provenant d'une tierce partie), et ils devront décrire avec clarté leurs plans de gestion des données lorsqu'ils répondent à une DP, tout en respectant les exigences en matière de protection de la vie privée auxquelles ils doivent se conformer. CoLab s'efforce d'avoir libre accès aux données, mais reconnaît que des obstacles préexistants en matière de protection de la vie privée peuvent parfois limiter le partage des données. Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau qui recueillent leurs propres données devront agir en collaboration et s'emploieront à fournir aux autres partenaires du réseau l'accès à leurs données afin de répondre aux demandes, lorsque c'est possible. Le centre opérationnel de l'EPCM doit avoir un aperçu du suivi et des progrès de toute collecte de données liée aux demandes. Ces données doivent être conservées après la présentation de la réponse à la demande pour s'assurer de pouvoir les utiliser en cas de demandes de données probantes de suivi ou de demandes

supplémentaires. L'équipe d'EPCM travaillera en collaboration avec les équipes de recherche appliquée et les collaborateurs du réseau de l'ensemble du réseau pour veiller à ce que les normes de qualité et les résultats recueillis soient uniformes et harmonisés.

Bien que l'ACMTS ne soit pas un détenteur de données et qu'elle ne prévoit pas de le devenir, elle continuera à se tenir informée sur la gestion des données et appuiera les travaux d'alignement en cours vers une stratégie pancanadienne de données sur la santé.

Figure 2 : Processus de présentation des demandes au réseau d'évaluation postcommercialisation des médicaments



3.4 Diffusion élargie des résultats

Le Programme d'EPCM est axé sur les besoins du décideur et accordera la priorité aux rapports de la demande et à la diffusion des résultats de la demande aux décideurs le plus rapidement possible. Les rapports doivent être remis dans les délais convenus et seront rédigés en tenant compte, avant tout, des besoins du décideur et en utilisant un langage qui lui convient. Le centre opérationnel offrira des gabarits pour le protocole, le plan d'analyse statistique et les rapports en fonction du type de demande pour que les chercheurs du réseau puissent présenter leurs résultats. Bien que l'intention soit toujours de rendre publiques la demande et la réponse à la demande par l'intermédiaire d'une publication ou par d'autres moyens, s'il y a lieu, il peut y avoir un délai entre la communication de l'information aux décideurs et la diffusion publique de cette information, mais seulement dans des circonstances exceptionnelles. La publication dans une revue savante ne sera pas un motif suffisant pour retarder la diffusion publique des résultats d'une demande d'EPCM.

Au besoin, l'ACMTS tirera parti de ses autres programmes pour offrir des outils pour répondre aux besoins des clients du programme d'EPCM (consulter l'annexe A).

Une fois que les clients ont reçu un rapport de la demande, les partenaires du réseau qui souhaitent publier ou présenter leurs résultats par les voies universitaires peuvent le faire, et cette diffusion peut être financée en partie par les fonds reçus par le Programme d'EPCM. Le financement de ces types de publications sera établi avec le centre opérationnel de l'EPCM. La priorité et l'attention seront accordées aux rapports de demande accessibles au public; toutefois, les publications examinées par les pairs et le partage des connaissances lors de congrès scientifiques et autres événements seront soutenus, au besoin. Ces publications devront suivre la *politique de publication d'EPCM de l'ACMTS* qui sera abordée à l'étape du lancement du projet; elle peut être revisitée après avoir la remise du rapport au client.

Les spécialistes en recherche appliquée, en méthodologie et en analyse de données du réseau pourraient souhaiter publier leurs résultats dans la *Revue canadienne des technologies de la santé* de l'ACMTS pour accélérer leur diffusion et utiliser une approche plus intégrée.

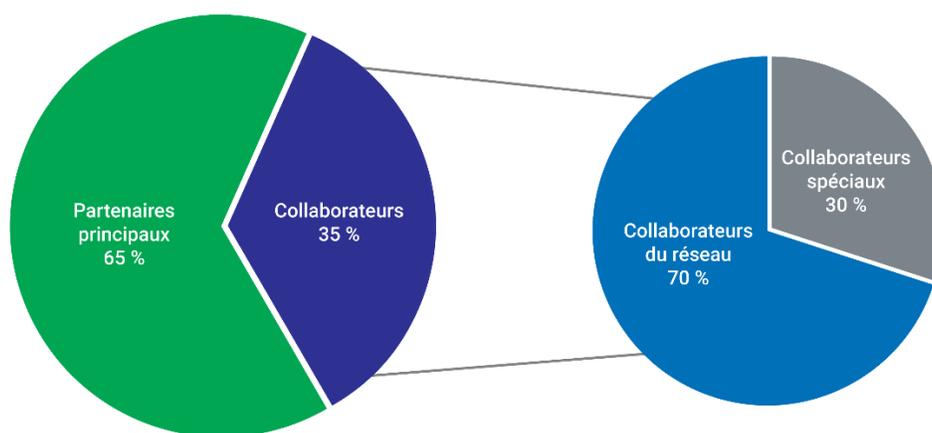
4. Modèle de financement

Pour assurer une fondation solide du réseau qui est réactif et dynamique, les fonds de CoLab seront répartis comme suit :

- 65 % aux partenaires principaux du réseau par l'intermédiaire de subventions;
- 35 % aux collaborateurs du réseau et aux collaborateurs spéciaux par l'intermédiaire de contrats.

Cette répartition prend en considération les résultats d'une évaluation indépendante du modèle actuel du RIEM, selon lesquels des contrats permettraient au réseau d'être plus agile pour avoir accès, au besoin, à de l'expertise à l'extérieur de ses partenaires principaux tout en maintenant une stabilité parmi les partenaires principaux. Il s'agit d'une suggestion de répartition du financement qui peut être ajustée en fonction d'une évaluation ultérieure du modèle de financement et dépendre du nombre de propositions reçues au cours du processus de DP.

Figure 3 : Modèle de financement de CoLab



EPCM = évaluation postcommercialisation des médicaments

Tous les fonds seront versés par l'intermédiaire de l'ACMTS. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les documents relatifs aux DP d'EPCM.

4.1 Financement des partenaires principaux du réseau

Une proportion importante (65 %) des fonds de CoLab seront distribués aux partenaires principaux du réseau par l'intermédiaire de subventions pluriannuelles. Cette structure de financement fera en sorte qu'ils pourront engager des spécialistes en recherche appliquée, en méthodologie et en analyse et compter sur eux en temps opportun. Les fonds aideront également ces partenaires à entretenir les structures et les systèmes de données existants et, en même temps, à être prêts à répondre aux demandes, particulièrement dans les cas d'analyses rapides.

Le processus par lequel on remet les subventions et choisit les bénéficiaires sera rendu public.

4.2 Financement des collaborateurs

Une proportion des fonds de l'EPCM (35 %) seront distribués aux collaborateurs du réseau et aux collaborateurs spéciaux par l'intermédiaire de contrats. L'EPCM offrira deux types de contrats : convention d'offre à commandes pour les collaborateurs du réseau et contrat ponctuel pour les collaborateurs spéciaux.

Le processus par lequel on attribue les contrats et choisit les collaborateurs sera rendu public.

5. Gestion du réseau

5.1 Communications au sein du réseau

Le centre opérationnel de l'EPCM tiendra CoLab informé des demandes entrantes et en cours, des nouveaux besoins en matière de méthodologie, d'autres initiatives dans le domaine des produits pharmaceutiques qui peuvent avoir des répercussions sur le travail, de même que des nouvelles priorités ou de leur évolution. L'ACMTS et son centre opérationnel de l'EPCM peuvent également attirer l'attention sur les technologies potentiellement transformatrices et les changements dans les autorisations d'usage des médicaments à venir pour veiller à ce que la collecte des données puisse être conçue en conséquence. L'équipe d'EPCM travaillera à réunir les équipes dans un contexte de collaboration pour favoriser et entretenir la collaboration au sein du réseau et appuyer l'innovation par l'intermédiaire du réseau. Le centre opérationnel de l'EPCM cherchera à parvenir grâce à des communications régulières au sein du réseau, et il envisage de tenir une réunion annuelle du réseau dans le cadre du Symposium de l'ACMTS où les équipes pourront discuter de méthodes, d'innovation et de façons d'améliorer la collaboration.

5.2 Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances

L'équipe de SMMC de l'ACMTS est en contact étroit avec la plupart des provinces et des territoires, de même qu'avec l'administration publique fédérale, et répond à leurs besoins, et offre une vaste gamme de produits et services adaptés pour aider à la mise en application des données probantes. Le Programme d'EPCM tirera parti de l'expérience et de l'expertise de cette équipe, de même que des liens directs entre les décideurs, pour partager les connaissances avec l'ensemble de ses clients pancanadiens. Le réseau continuera d'utiliser l'expertise de la mobilisation des connaissances et d'être un chef de file en la matière, et utilisera les réseaux de diffusion qu'il a à sa disposition; toutefois, la fonction de SMMC de l'ACMTS peut être utilisée comme une ressource complémentaire ou additionnelle et elle peut être accessible, au besoin. La fonctionnalité de cette approche de mobilisation des connaissances entraînera une diffusion plus complète et stratégique des données probantes produites par l'entremise des demandes, au besoin.

Les stratégies de mobilisation des connaissances et de soutien à la mise en œuvre peuvent être adaptées à des demandes particulières en fonction de la détermination du public cible, de l'évaluation du contexte et des commentaires des décideurs (utilisateurs des connaissances). L'équipe de SMMC de l'ACMTS peut diriger ou soutenir la création d'outils de mobilisation des connaissances (résumés en langage clair, outils d'aide à la prescription et à la décision, infographie, publications, ressources en ligne, etc.). Elle peut également fournir des services adaptés pour faire connaître les données probantes et appuyer leur adoption et leur utilisation dans les décisions en soins de santé, des politiques à la pratique (exposés, webinaires, ateliers et autres mécanismes pour réunir les parties prenantes en vue d'une discussion avec animateur sur les données probantes).

5.3 Production de rapports et mesure du rendement

Le nouveau Programme d'EPCM fait partie intégrante de l'ensemble du travail de l'ACMTS et, comme tel, relève de la présidente-directrice générale de l'ACMTS. Donc, comme c'est le cas pour d'autres secteurs de travail de l'ACMTS, des rapports de mesure des progrès et du rendement de l'EPCM seront présentés au conseil d'administration de l'ACMTS et à ses bailleurs de fonds, le cas échéant. Le Programme fera l'objet d'une surveillance continue, mais les progrès réalisés dans le cadre du Programme seront inclus dans le système de production de rapports actuel de l'ACMTS.

Pour s'assurer du rendement du Programme, des données sur le rendement seront recueillies pour chaque demande afin de démontrer l'incidence du Programme dans son ensemble et guider les révisions ultérieures du Programme.

Le centre opérationnel recueillera au minimum les données quantitatives suivantes auprès de son réseau :

- nombre de demandes terminées dans les délais prévus (établis au moment de l'étape de la portée et des ajustements) ainsi que tout écart entre les délais d'exécution prévus et réels;
- nombre de partenariats (fournir les noms et les affiliations de tous les collaborateurs);
- pourcentage des demandes incluant des observations de patients;
- cout de chaque demande par type de demande;
- cout de l'accès à des données à l'extérieur du réseau;
- nombre de demandes présentées par exercice financier, par client;
- nombre de clients faisant référence à une demande pour un processus décisionnel ou un changement de politique;
- pourcentage des rapports d'EPCM démontrant une influence dans plus d'une province ou d'un territoire;
- pourcentage des frais généraux;
- nombre de visites du site Web.

Les données qualitatives suivantes seront recueillies par l'intermédiaire de sondages, d'entrevues et d'autres formes de rétroaction :

- satisfaction générale du client (les résultats ont-ils répondu aux besoins du client? Les résultats ont-ils été partagés dans les délais prévus? Les résultats ont-ils été utiles à la prise de décisions et adaptés aux besoins du décideur?);
- rapports ayant contribué à un changement de politique ou à un processus décisionnel (le rapport a-t-il été utile?);
- commentaires et données qualitatives sur l'utilisation du Programme d'EPCM et du réseau (a-t-il été facile à utiliser?);
- commentaires et suggestions des équipes de recherche;
- histoires de réussite et de retombées.

Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau recevront régulièrement une rétroaction.

À la fin du cycle de financement de trois ans et à des intervalles réguliers par la suite, le Programme sera soumis à des évaluations indépendantes.

5.4 Équité, diversité et inclusivité

Il est attendu des partenaires principaux et des collaborateurs du réseau qu'ils adhèrent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion de leur établissement (ou, en leur absence, aux principes d'un organisme équivalent au Canada) pour tous les aspects de leur travail — de l'embauche à la présentation des résultats en passant par la conception des protocoles de réponse aux demandes.

5.4.1 Analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus

L'ACMTS s'engage à utiliser l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre plus (ACSG+) dans le cadre de son Programme d'EPCM.

La diversité dans la recherche précommercialisation et les essais cliniques est une préoccupation bien documentée. En raison de la représentation inégale de populations particulières en recherche, il peut y avoir une lacune considérable dans la compréhension complète de l'innocuité et de l'efficacité des nouveaux produits pharmaceutiques dans le monde réel après l'autorisation de mise en marché.

Les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau devront recueillir et analyser l'information pertinente afin de contribuer à l'ACSG+ de l'ensemble du réseau. Fait à noter, en ce qui concerne les données sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits, le réseau CoLab est tenu de respecter tout protocole en matière de souveraineté des données autochtones. De plus amples détails seront disponibles dans les gabarits de rapports.

5.5 Transparence et confidentialité

Le Programme d'EPCM s'efforcera d'être transparent et accessible à tous ses clients et intervenants. Bien que certaines données et données probantes puissent être de nature confidentielle pendant un certain temps, le but est de veiller à ce que tous les résultats et les rapports des demandes soient disponibles le plus tôt possible. Dans l'éventualité où un client demande que la réponse demeure confidentielle, cette décision sera prise à la première étape du processus et transmise à l'équipe de réponse avant qu'elle commence le travail.

5.6 Conflit d'intérêts

L'ACMTS est une source fiable et crédible de données probantes et s'efforce de maintenir ce niveau pour tous les volets de son travail, y compris pour le Programme d'EPCM. Par conséquent, les partenaires principaux et les collaborateurs du réseau doivent se conformer pleinement à sa [politique sur les conflits d'intérêts](#).

Annexe A : Canaux d'EPCM pour les décideurs

- Comité consultatif sur les médicaments (CCM)
 - Offrir une orientation stratégique et cerner les demandes à l'échelle du système.
- Groupe consultatif provincial (GCP), Groupe de travail sur l'examen des médicaments et Groupe de travail sur l'évaluation des technologies de la santé (ETS)
 - Cerner les domaines pharmaceutiques et thérapeutiques qui bénéficieraient d'une évaluation postcommercialisation des médicaments.
 - La partie prenante recevra les données probantes produites par CoLab pour tenir compte des changements possibles quant aux remboursements.
- Comités d'experts — Comité canadien d'expertise sur les médicaments (CCEM) de l'ACMTS et Comité d'experts en examen (CEEP) du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux (PPEA)
 - Cerner les produits pharmaceutiques actuellement à l'examen pour lesquels une demande proactive pourrait être bénéfique.
 - Déclencheur potentiel d'une production ultérieure de données probantes concernant les recommandations conditionnelles.
- Santé Canada (Direction générale des produits de santé et des aliments, ou DGPSA, et Direction des produits de santé commercialisés, ou DPSC)
 - Cerner les produits pharmaceutiques actuellement à l'examen pour lesquels une demande proactive pourrait être bénéfique.
 - Potentiel de production de données probantes concernant les avis de conformité avec conditions.
- Soutien à la mise en œuvre et mobilisation des connaissances (SMMC)
 - Partage d'information bidirectionnel; faire connaître les besoins et les tendances du secteur des soins de santé en évolution et diffuser les données probantes du réseau d'EPCM.
- Conseil d'administration
 - Avis sur les besoins à l'échelle du système et évaluation de la stratégie du Programme d'EPCM en évolution.
- Participation des patients et des cliniciens
 - Possibilité d'ajouter la voix des patients dans les demandes.
 - Cerner les tendances pertinentes en méthodologie et les domaines thérapeutiques priorités au sein de la communauté clinique; diffusion des données probantes produites par l'intermédiaire de CoLab.